

la sollicitation dans l'assurance-vie est un travail dur, qui demande des aptitudes; mais l'agent d'assurance qui réussit est bien rémunéré et pourquoi? Simple-ment parce qu'il faut, dans l'assurance, un travail sérieux et persistant. Quant au grand nombre d'agents employés par l'assurance, cela est vrai dans un sens et non dans un autre. Il y a beaucoup d'agents qui s'occupent d'assurance et qui n'y consacrent pas tout leur temps, qui prennent un risque quand l'occasion s'en présente. Un agent d'une autre sorte est celui qui peut être décrit comme l'agent paresseux, qui bien que faisant partie de l'assurance, ne gagne pas d'argent et ne fait pas d'affaires; comme je l'ai dit auparavant, ce sont les deux points essentiels pour le solliciteur d'assurance, et le but de cette association est de rejeter l'agent inutile et de confier les affaires uniquement à des hommes honnêtes, travaillant consciencieusement et méritants, qui peuvent sans aucun doute bien gagner leur vie et faire honneur à l'assurance à tous les points de vue. Sous ce rapport il est à souhaiter que les compagnies coopèrent pour protéger les intérêts légitimes des bons agents.

L'ASSURANCE-FEU ET SON ROLE

Quand les villes de Halleybury, Ontario, Trois-Rivières, province de Québec et Fernie, Colombie-Anglaise, disparurent dans les flammes, quelque chose considéré comme héroïque se passa: sur les cendres presque brûlantes, de nouvelles villes furent construites. Des hommes dirent que tel était le sentiment d'esprit au Canada. La principale raison en fut pratiquement négligée. Si on avait demandé à quelqu'un ses réflexions sur les terribles conflagrations, la réponse aurait été celle-ci: "Les bâtisses sont assurées pour la plupart." Ce qui était très vrai.

Le principe fondamental de l'assurance contre l'incendie semble être oublié dans l'excitation, résultant de la dévastation par les flammes. L'assurance-feu achète des cendres, mais elle n'en peut rien faire. Elle les laisse cendres et rien de plus. Elle y plante une semence monétaire, d'où sort une récolte consistant en manufactures, magasins et maisons d'habitation. L'assurance-feu n'a pas pour mission de créer quelque chose avec rien. Il n'y a pas d'art magique dans la construction de nouvelles villes avec son aide. Elle n'a pas le pouvoir de conserver ou d'économiser.

Une des meilleures analogies concernant l'assurance contre l'incendie a été faite devant les étudiants de l'université de Chicago, il y a quelques années." De même que l'air recueille continuellement à la surface de la terre des particules d'eau minuscules, et les conserve jusqu'à ce que la condensation le force à mettre

en liberté l'eau qu'il détient, de même l'assurance-feu recueille sans cesse son tribut atome par atome, dans les cités, les villes, les villages, les hameaux et les fermes, pour le tenir sous sa garde jusqu'à ce qu'une conflagration la force à rembourser l'indemnité qu'elle accumulait." Mais il y a une différence vitale entre les deux choses. Dans la transformation de l'eau en nuages et vice versa, il y a peu ou pas de perte. Dans le cas de l'assurance-feu, ce qui est brûlé ne peut pas être remplacé; il faut un nouveau capital.

L'importance de l'assurance-feu pour la communauté n'est pas estimée à sa juste valeur. Demandez à l'homme d'affaires s'il a lu les clauses de sa police d'assurance. Fréquemment la réponse sera négative. Le contrat d'hypothèque sur la maison, le contrat de mariage, et presque tous les contrats sont d'habitude

lus avec soin avant qu'une signature y soit apposée ou qu'une affaire soit conclue. Pour quelque raison dont on ne peut se rendre compte, la police d'assurance est traitée différemment. Neuf fois sur dix, on la met de côté, sans même jeter un coup-d'oeil sur son contenu. Quand un établissement subit un incendie, l'assuré souvent lit sa police pour la première fois, puis présente des objections. En d'autres termes, il des-ire faire son contrat après et non avant l'événement.

L'esprit des juges s'est beaucoup exercé sur le contrat d'assurance, qui a souvent été porté devant les tribunaux. Rarement on a eu un exemple de différence d'opinions chez des hommes éminents. Un tribunal exemptait des compagnies d'assurance de toute réclamation due au tremblement de terre de Kingston, Jamaïque. Un autre tribunal les tenait responsables. En fait, la police d'assurance-feu a été réduite à la simplicité. Ce n'est pas la création d'une législation, d'un esprit ou d'une organisation particulière. Aucun autre document ne renferme d'aussi nombreuses expressions exprimées clairement, en si peu de mots et d'une aussi vaste portée, que la police d'assurance contre l'incendie. Elle contient quelque chose comme un millier de mots. Dans l'acte ordinaire de fidéicommiss, il y en a deux fois autant. La police est à peu près universelle; les affaires d'assurance ont été ramenées à un plan presque commun. La concurrence a engendré la loyauté et le prompt paiement de la part des compagnies ayant une réputation quelconque.

Le fait que la compagnie d'assurance coopère avec l'homme d'affaires pour éviter les pertes par le feu ne devrait pas créer de l'insouciance dans la communauté. Les appareils pour combattre le feu, en Amérique, ont une apparence beaucoup meilleure que ceux d'Europe par exemple. D'autre part, les moyens d'éviter les incendies, sur ce continent, sont loin d'être assez modernes. Quelque chose comme douze millions de dollars par mois sont enlevés au monde économique par le feu. Ces douze millions sont, pour la plus grande partie, remplacés par les compagnies d'assurance contre l'incendie. Il n'en reste pas moins le fait qu'un capital de douze millions de dollars a disparu.

Les dommages causés par le feu ne peuvent pas être dissimulés ni escomptés par les paiements de l'assurance-feu. Les cendres remplacent des manufactures. Le dommage apparent seul s'élève à des millions. Il faut y ajouter la perte de temps, ce qui implique la perte de salaires, de production, etc. Si le public dans son ensemble se rend compte de l'importance des pertes par le feu et de la véritable signification du rôle de la compagnie d'assurance contre l'incendie, un progrès auquel on ne peut se tromper sera fait pour l'amélioration de conditions générales. (The Buyers' Magazine.)

CIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU COMMERCE CONTRE L'INCENDIE

Bureau Principal: 151 rue GIROUARD, St-Hyacinthe
Actif dépassant \$200,000.00
Cette Compagnie n'assume que des risques commerciaux, et opère sur des bases strictement mutuelles. C'est pourquoi tous les marchands et commerçants de cette Province doivent bénéficier de ses avantages.
T. A. ST-GERMAIN, Sec.-Gérant

"LA PREVOYANCE"

COMPAGNIE D'ASSURANCE
Accidents et Maladies, Bris de Glaces.
Garanties de Contrats
et Cautionnements.
Responsabilité de Patrons.
J. C. GAGNE, Gérant Général
160 rue St-Jacques - MONTREAL

POURQUOI

DOIT-ON ASSURER SA VIE DANS

La Sauvegarde

- | | |
|--------------------------|--|
| 1 ^o PARCE QUE | Ses <u>taux</u> sont aussi <u>avant</u> <u>taux</u> que ceux de n'importe quelle compagnie. |
| 2 ^o PARCE QUE | Ses <u>polices</u> sont plus <u>libérales</u> que celles de n'importe quelle compagnie. |
| 3 ^o PARCE QUE | Ses <u>garanties</u> sont <u>supérieures</u> à la généralité de celles des autres compagnies. |
| 4 ^o PARCE QUE | La <u>sagesse</u> et l' <u>expérience</u> de sa <u>direction</u> sont une <u>garantie</u> de succès pour les années futures. |
| 5 ^o PARCE QUE | Par dessus tout, elle est une compagnie <u>canadienne française</u> et que ses capitaux <u>res-tent</u> dans la province de Québec pour le <u>bénéfice</u> des <u>notres</u> . |

Siège social: 7 PLACE D'ARMES,

MONTREAL.